

Commission vie sociale :

étude sur les « conséquences sociales de la crise sanitaire »

Synthèse des entretiens réalisés avec des acteurs de l'éducation nationale

3 acteurs de l'Education Nationale ont pu être interrogés par la commission vie sociale du Conseil de Développement entre avril et juin 2021. Voici une liste et quelques éléments rapides de présentation des structures interrogées :

Structure	Actions	Modalités de rdv
Inspectrice de l'Education Nationale	<p>L'Inspectrice est la supérieure hiérarchique des directeurs d'écoles et des enseignants des écoles publiques.</p> <p>Elle intervient aussi auprès des écoles privées, pour un rôle de conseil et d'évaluation pédagogique.</p> <p>L'Inspectrice n'est en charge que des écoles maternelles et élémentaires (pas les collèges et lycées) : la circonscription d'Ancenis compte 22 écoles publiques et 15 écoles privées.</p> <p>Le rôle de l'Inspectrice est de déployer les orientations du Ministère de l'Education Nationale sur le territoire, d'accompagner les directeurs d'école sur ce sujet (en leur apportant notamment toutes les informations dont ils ont besoin), d'accompagner (suivi régulier) et former (actes de formation ponctuels) les enseignants notamment sur les évolutions du métier.</p> <p>L'Inspectrice a à ses côtés 2 conseillers pédagogiques (chargés de l'accompagnement et formation des enseignants) ainsi qu'un pôle ressource (composé de psychologues et enseignants spécialisés du RASED accompagnant des élèves en difficultés, d'enseignants itinérants pour allophones ou Gens du Voyage, d'AESH qui accompagnent des enfants en situation de handicap, d'une assistante sociale et d'un secrétariat).</p>	RDV avec un petit groupe de membres de la commission vie sociale
Lycée Jean-Baptiste Eriau (Ancenis)	<p>Etablissement professionnel privé en contrat avec le Ministère de l'agriculture</p> <p>300 jeunes de la 4^{ème} au Bac pro</p>	RDV avec un petit groupe de membres de la commission vie sociale
Collège Louis Pasteur (Vallons-de-l'Erdre)	<p>Etablissement public</p> <p>300 élèves</p>	RDV avec un binôme de membres de la commission

Modalités de fonctionnement pendant la crise sanitaire

Pendant les périodes durant lesquelles les établissements scolaires ont dû fermer

Dans un contexte où le présentiel n'était plus possible, les acteurs de l'éducation nationale n'ont eu d'autres choix que le « distanciel » et notamment l'utilisation du numérique. Mais ils se sont heurtés à nombreuses limites :

- Du côté des enseignants :

- Tout d'abord tous n'avaient pas les équipements numériques nécessaires. Par exemple, certains enseignants n'ont pas d'imprimante (ils impriment d'habitude tout ce dont ils ont besoin dans les locaux de l'école).
 - Ensuite une partie des enseignants ont des compétences limitées en numérique (notamment les enseignants les plus âgés, mais pas seulement, tous « avaient une bonne marge de progression »). La tâche ne leur a pas non plus été facilitée selon le collège Pasteur par le fait que la plateforme de l'Education Nationale (e-lyco) a dysfonctionné (probablement du fait d'un trop grand nombre de connexions simultanées) et par le fait qu'il y a plusieurs outils mis à disposition ce qui disperse le suivi (mails, e-lyco, pronotes, etc).
 - Mais surtout, les enseignants manquaient de compétences méthodologiques sur comment organiser leur enseignement sur un mode exclusivement distanciel. Ainsi l'Inspectrice souligne que « le 16 mars 2020 notre métier a considérablement changé » : en effet, les enseignants ont dû passer du mode présentiel pour lequel ils ont été formés à un mode distanciel qu'ils ne maîtrisaient pas (à part quelques ressources à distance mais utilisées d'habitude dans un cadre très ponctuel). Le problème s'est posé avec encore plus d'acuité pour les professionnels du « pôle ressources » de l'Inspection Académique, dont l'exercice est basé sur un accompagnement en présentiel de publics spécifiques.
 - Enfin, des enseignants ont pu être gênés par le fait « d'entrer chez leurs élèves » par le biais de la visio-conférence.
- Du côté des élèves et de leurs familles :
- Les établissements n'avaient pas connaissance de l'équipement informatique des familles. Il s'avéré que certaines n'avaient pas d'ordinateur (mais éventuellement un accès à Internet et aux plateformes de l'éducation nationale par smartphone). D'autres familles avaient un ordinateur mais pas d'imprimante. Une partie des familles avaient également une connexion internet de mauvaise qualité (point souligné par le collège Pasteur de Vallons-de-l'Erdre).
 - En revanche, il semblerait que pour ceux qui avaient des outils numériques, il n'y ait pas eu de problèmes dans l'utilisation de ces outils. En tout cas, selon le lycée Jean-Baptiste Eriau, les élèves ayant des cours d'informatique réguliers, il n'a pas été constaté de gros décrochages. On peut toutefois supposer que des élèves plus jeunes (primaires notamment) étaient plus dépendants du niveau en informatique de leurs parents.
 - Les élèves fragilisés n'ont généralement pas réussi à suivre en 100 % distanciel (car ils ont difficultés pour travailler avec l'outil numérique mais aussi pour travailler en solitaire) selon une enseignante RASED.

Dans ce contexte, la visio a été utilisée de manière très disparate selon les établissements interrogés :

- Le lycée Jean-Baptiste Eriau l'a beaucoup utilisé : les emplois du temps des élèves et des professeurs ont été réorganisés pour mettre en place un maximum de cours en visio avec 20/25 élèves. Cela a généré beaucoup de fatigue donc pendant le 2ème confinement, l'emploi du temps a été allégé à 3 cours en visio maximum par jour.
- En revanche, au collège Pasteur la plupart des professeurs ont renoncé aux cours en visio en raison de l'équipement hétéroclite de leurs élèves et des connexions incertaines. Ils ont toutefois recouru au « tchat ».
- En primaire, il semble que le numérique ait plutôt été utilisé pour transmettre des documents d'activité aux familles, qui encadraient ensuite leurs enfants dans la réalisation de ces activités (dans la limite de leurs moyens et disponibilités).

Pour pallier à ces difficultés d'adaptation liées au numérique pendant la crise sanitaire :

- Du matériel informatique a été prêté à des familles : Ainsi au collège Pasteur 11 ordinateurs ont été prêtés à des élèves (mais cela ne semble pas avoir suffi car la plupart des professeurs ont renoncé à la visio, et cela ne résolvait pas le fait que beaucoup de familles ne disposait pas d'imprimantes). Le Lycée Jean-Baptiste Eriau dit avoir également prêté du matériel informatique à des familles (sans plus de précisions). Au niveau des écoles primaires, une petite école du Pays d'Ancenis a fourni des équipements numériques à des familles qui n'en avaient pas, mais ce genre d'action n'a pas été possible à grande échelle.
- Il a surtout été proposé des alternatives au numérique :
 - Par voie papier : Ainsi la plupart des écoles primaires ont mis en place pendant les confinements des permanences durant lesquelles les familles pouvaient venir récupérer dans les écoles des documents en format papier. Certains enseignants ont même été livrer des documents dans les boîtes aux

lettres des familles concernées. L'accueil du collège Pasteur étant fermé, le Principal du Collège déposait des enveloppes de photocopies à l'accueil du Super U de St-Mars-la-Jaille pour les familles le plus en difficulté avec le numérique. Le lycée Jean-Baptiste a fonctionné par envoi postal de documents papier pour quelques familles.

- Par téléphone : L'Inspectrice souligne qu'en effet l'enjeu majeur était de faire en sorte qu'il y ait toujours un lien avec les élèves et leurs familles, quel que soit le mode de contact utilisé. A défaut de pouvoir utiliser le numérique ou les appels visio pouvant être trop intrusifs, certaines familles ont été jointes régulièrement par téléphone. De même, le service « Vie scolaire » du lycée Jean-Baptiste Eriau a contacté régulièrement les élèves et leur famille pour garder le lien. Le téléphone a également pu être le moyen utilisé par certains enseignants spécialisés (type RASED) pour joindre régulièrement les élèves dont ils ont le suivi.

Tous les acteurs interrogés ont souligné que le 1er confinement les avait pris totalement au dépourvu et n'avait pas pu être préparés. Dans ce contexte, la mise en place de ces alternatives par papier ou par téléphone n'a pas été simple et a pris un peu de temps. Par exemple, l'Inspectrice signale qu'au début du 1^{er} confinement certaines écoles primaires n'avaient même pas de liste actualisée et complète des numéros de téléphones des familles. Pour les autres confinements, les durées de suspension des cours ont aussi été plus courtes (avec des vacances scolaires incluses) et il y a eu plus de temps entre l'annonce et son effectivité. Dans ce contexte, le Principal du Collège Pasteur signale par exemple que les professeurs ont pu préparer un plan de travail et remettre aux élèves la plupart des documents nécessaires sous forme papier avant la fermeture.

Pendant les périodes durant lesquelles les établissements scolaires ont pu rouvrir moyennant des adaptations

Au sein du lycée Jean-Baptiste Eriau les cours « en visu » ont pu reprendre début 2021 en demi-jauge (la moitié des élèves en cours, l'autre moitié en stage). Selon la directrice, cela a été « une situation plus facile à gérer » que les cours en visio et les élèves ont apprécié la qualité de la relation pédagogique en petit effectif.

L'inspectrice et le Principal du collège Pasteur sont moins positifs et ont surtout souligné l'énergie qui a été nécessaire pour s'adapter :

- Ainsi selon l'Inspectrice le plus compliqué à gérer n'a pas été le 1^{er} confinement mais les retours successifs des élèves dans les établissements scolaires et les protocoles sanitaires associés (c'était un flux continu d'informations, difficile à assimiler, avec des consignes qui n'ont pas cessé d'évoluer, des consignes différentes entre temps scolaire et périscolaire, parfois des consignes contradictoires etc.). L'objectif de protéger la santé de tous a décuplé le temps de travail des directeurs et de leurs équipes. La fin de l'année scolaire 2020-2021 (vers avril-juin 2021), a été particulièrement difficile du fait de toute la fatigue et des tensions accumulées au fil des adaptations nécessaires. Les directeurs d'école qui étaient en première ligne sur les questions de protocole sanitaire ont été fragilisés psychologiquement, beaucoup étaient en situation d'épuisement à la fin de l'année scolaire 2020-2021 (ils semblent toutefois aller mieux en cette rentrée 2021 ; les enseignants ont quant à eux été déstabilisés mais l'Inspectrice n'a pas connaissance d'enseignants qui auraient « perdu pied »).
- Le Principal du Collège Pasteur souligne la reprise progressive à partir de juin 2020 s'est faite au prix de contraintes sanitaires lourdes pour tous (travail en demi-effectifs, nécessité de limiter les changements de salles...). Cela a eu un grand impact sur le personnel administratif, les enseignants, les élèves, mais aussi le personnel d'entretien qui a eu un surcroît de travail lié à la multiplication des actions de désinfection des locaux, des tables et chaises, des portes, ...

Certaines activités ont été compliquées ou suspendues. Par exemple, au lycée Jean-Baptiste Eriau, aucun stage n'a été possible en 2020 (ils ont pu reprendre début 2021). Au collège Pasteur, les conditions de pratique de l'EPS ont été compliquées et l'Association Sportive à laquelle participe habituellement la moitié des élèves (pendant la pause de midi) a été mise en suspens.

Cette reprise en présentiel a aussi été impactée par les inquiétudes liées aux retards pris pendant les périodes de confinement :

- Dans les enseignements : ainsi, au collège Pasteur il a été fait le choix de retarder au maximum la tenue des conseils de classe pour maintenir une ambiance de travail jusqu'à la fin juin 2020. Il a fallu remettre à niveau, redémarrer des pratiques d'apprentissage, resocialiser les élèves etc.
- Dans la formation des jeunes enseignants stagiaires : du fait du distanciel ils n'ont pas pu faire complètement l'expérience des gestes du métier, notamment sur les aspects « relationnel avec les élèves » ou « comment gérer sa classe ». A la rentrée de septembre 2020, certains ont lancé un appel à l'aide : pour y répondre des visites supplémentaires de l'Inspectrice ont été mises en place et des séances d'observation auprès de collègues plus expérimentés leur ont été proposées.

Pour s'adapter tout au long de la crise sanitaire, les acteurs de l'Education Nationale interrogés ont toutefois pu compter sur l'appui de leurs partenaires tels que :

- Des institutions publiques partenaires (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap, Maison des Adolescents etc) selon le lycée Jean-Baptiste Eriau qui a renforcé ces liens avec ce type de structures
- Entre personnels de direction de différents établissements scolaires qui ont échangé et se sontentraïdés (selon le lycée Jean-Baptiste Eriau)
- Avec les élus aux affaires scolaires des communes pour les écoles primaires : des liens avaient été tissés auparavant, mais le 1er confinement et les périodes qui ont suivi les ont rapprochés (certains élus appelaient l'Inspectrice plusieurs fois par semaine) car il a fallu s'adapter ensemble au contexte. Ils savent désormais qu'ils peuvent compter les uns sur les autres en cas d'urgence.

Impacts de la crise sanitaire sur les élèves et leurs familles

L'impact de la crise sanitaire sur les résultats scolaires des élèves (et leur orientation scolaire) semble moins important qu'il aurait pu l'être mais cet impact n'est pas nul selon certains établissements (avec un renforcement des écarts entre élèves) :

- Ainsi, dans les écoles primaires du Pays d'Ancenis selon l'Inspectrice les résultats moyens étaient en baisse début septembre 2020 (du fait du 1^{er} confinement en 100 % distanciel et que certains enfants n'étaient pas revenus en mai-juin en présentiel). Certains élèves avaient perdu l'habitude de travailler et d'être en classe et ont eu mal à se réadapter. Les élèves les plus scolaires se sont vite remis dans le bain. Au final, les résultats moyens étaient de retour au niveau normal dès le 1er semestre 2021.
- Au Collège Pasteur, une partie des élèves ont rapidement décroché pendant le premier confinement. Ensuite les va-et-vient entre le travail purement à distance, la présence à mi-temps, les changements d'organisation, ont lourdement pesé sur les élèves en difficulté. Il n'y pas eu plus de décrocheurs officiels en cours d'année, mais beaucoup de découragement. Globalement après une année et demi perturbées, les objectifs pédagogiques attendus ordinairement n'ont pas été atteints. Ça ne semble pas avoir eu d'effet sur les choix d'orientations en fin de 3ème, mais cela a creusé les écarts entre les élèves performants ou bien suivis et les moins motivés.
- Au lycée Jean-Bapiste Eriau, en 2020/21, il n'y a pas eu plus d'abandons que précédemment, ni d'inquiétudes particulières pour l'orientation des élèves. C'est maintenant, à la rentrée 2021/22, que les difficultés se font sentir : quelques élèves ont décroché (en particulier les « fragiles sont devenus plus fragiles »). En 3ème, les professeurs ont constaté des niveaux très faibles en maths et en français.

La crise sanitaire n'a pas non plus été sans impact sur les élèves sur le plan psychologique :

- En primaire, tout au long de l'année 2020-2021, les enfants d'une même classe restaient ensemble, avec interdiction de se mélanger aux autres élèves dans la cour de récréation, le réfectoire, les temps périscolaires etc afin d'éviter la propagation du virus : il y a parfois eu des tensions entre élèves d'une même classe à force d'être tout le temps ensemble, voire même des situations de harcèlement, sans avoir la possibilité pour les élèves concernés de voir leurs amis des autres classes et de relâcher ainsi la pression.

- Au lycée Jean-Baptiste Eriau, depuis la rentrée 21/22, il y a des blocages entre élèves, élèves/personnels, suite à des remarques, des réflexions interprétées, des sensibilités exacerbées (par exemple un élève de terminale a arrêté sa scolarité). Des élèves fragilisés n'ont pas ou presque pas eu de prise en charge psychiatrique, leur situation s'est dégradée (par exemple une élève a été déscolarisée après « une crise » qui a nécessité de faire appel aux pompiers et à la gendarmerie).

Il a été **demandé aux familles pendant la crise sanitaire de jouer un rôle majeur dans l'accompagnement de la scolarité** de leurs enfants (l'établissement scolaire se retrouvant « à distance »). Mais ce rôle a été difficile à assumer pour une partie des familles, non sans impact sur les résultats de leurs enfants et sur le lien entre familles et écoles.

- Ainsi selon le lycée Jean-Baptiste Eriau, les parents ont été dans l'ensemble plutôt cordiaux, compréhensifs et coopératifs, mais depuis mai 2021 les professeurs ont ressenti chez quelques-uns plus d'agressivité.
- Selon le collège Pasteur si une partie des élèves a rapidement décroché pendant le 1^{er} confinement, c'est faute d'un suivi familial suffisant.
- Selon l'Inspectrice, des difficultés sont apparues avec une partie des familles pour leur faire comprendre les attentes de l'éducation nationale : pendant le 1^{er} confinement certains parents ont en effet eu tendance à surcharger leurs enfants de travail scolaire en pensant bien faire et quelques familles envoyaient aux enseignants de longs mails de mécontentement. Les enseignants ont dû leur dire de moins mettre la pression à leurs enfants. A l'inverse, d'autres familles n'étaient pas en mesure d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité. Au début, l'objectif était de stabiliser les acquis (ce qui était relativement simple à suivre pour les familles) mais le confinement s'est prolongé donc pour ne pas trop prendre de retard sur le programme, les enseignements ont dû enclencher de nouveaux apprentissages malgré le contexte de 100 % distanciel (ce qui était plus compliqué à suivre pour les familles). Il y a eu quelques situations « d'abandons » (c'est-à-dire de familles qui n'arrivaient plus à suivre et ont préféré ne plus répondre aux messages et appels des enseignants). La crise a été révélatrice pour les écoles des barrières rencontrées par certaines familles (barrière de la langue, barrière du numérique, barrière culturelle...).

Pour ce qui est de **l'impact de la crise sanitaire sur les relations intra-familiales**, les acteurs de l'éducation nationale disent manquer d'informations. En effet, il était beaucoup plus difficile de repérer des violences-intrafamiliales dans un contexte où les écoles étaient fermées et où les échanges entre élèves et profs se sont réduits. Toutefois, l'Inspectrice signale qu'il n'y a pas eu de contrecoup à la rentrée de septembre 2021 et les situations actuelles de violences intrafamiliales ne semblent pas particulièrement avoir été déclenchées par le contexte de crise sanitaire et de confinement (il s'agit uniquement d'une tendance de fond à la hausse du nombre de signalements à la protection de l'enfance depuis des années). Le Lycée Jean-Baptiste Eriau à quant à lui constaté un nombre plus grand de séparation de parents, mais pas de violences.

Mois à venir

Tout d'abord, le souhait de l'Inspectrice et des enseignants est pour les mois à venir de replacer la didactique et la pédagogie au cœur de leur métier. En effet, pendant la crise sanitaire l'objectif de protéger la santé de tous a pris le pas sur la réflexion pédagogique (l'enseignement a continué à être assuré mais sans prise de recul, par exemple sans échange de pratiques entre enseignants). En cette rentrée, tous sont un peu plus sereins vis-à-vis des protocoles sanitaires (car ils sont désormais rentrés dans les habitudes et prennent moins de temps) donc la pédagogie va pouvoir reprendre sa place. Par exemple, l'Inspectrice va donc être à nouveau en mesure d'interroger les écoles sur leurs résultats scolaires, chose qui n'était plus possible en période covid.

Des réflexions soulevées par la crise sanitaire sur la continuité entre école et la maison et sur la place du numérique dans cette continuité

Le Ministère de l'Éducation Nationale exige depuis la rentrée de septembre 2021 que chaque école primaire, collège ou lycée ait un « plan de continuité pédagogique ». Ce plan doit présenter les outils/méthodes qui seront utilisés par les enseignants en cas de reconfinement, mais aussi de fermeture de classe suite à un cas de covid ou pour permettre à un élève placé en isolement de continuer à suivre à distance. Ce plan est assorti d'un document explicatif remis aux parents sur le même sujet. Il inclut aussi le fait de désigner 2 personnes capables de prendre le relais du directeur si celui-ci n'est plus disponible (arrêt maladie ou autre).

Premières idées de préconisations du Conseil de Développement sur la continuité pédagogique :

- *la priorité à travailler en cas de reconfinement n'est peut-être pas l'accompagnement des élèves mais celui des parents.*
- *Avoir aussi une approche très pragmatique de cette « continuité pédagogique » (par exemple sur la question des logiciels dont disposent les familles et des types de fichiers à envoyer, ..)*
- *En plus de l'information des familles, demander aux familles un retour sur leur équipement numérique, leurs besoins, leurs inquiétudes etc.*

Mais, même hors cas de nouvelle fermeture de classe ou d'établissement, la crise sanitaire a soulevé des réflexions sur comment « tisser la continuité » entre l'école et la maison, la classe et l'après-classe.

Que ce soit en situation de crise ou en situation « normale », cette continuité pourra passer par différents outils.

D'abord les outils numériques :

- La crise sanitaire a permis (comme le souligne le collège Pasteur) à tous (enseignants notamment) de progresser dans la maîtrise des outils numériques.
- L'accent est mis maintenant sur l'équipement numérique des écoles : en novembre 2020 en réaction à la crise sanitaire, une enquête a été réalisée sur les équipements et besoins numériques des écoles. Le Ministère a lancé en septembre 2021 un appel à projet « relance numérique » : le ministère identifie un « socle d'équipement numérique de base » pour les écoles et va rembourser 60 % du coût des équipements acquis par les collectivités pour les écoles qui étaient deçà de ce socle. Quasiment toutes les écoles du Pays d'Ancenis (sauf quelques-unes qui étaient déjà très bien équipées) vont bénéficier de cet appel à projet.
- Cela ne résout pas la question de l'équipement des familles mais le fait que les écoles soient mieux équipées va permettre aux élèves et aux enseignants de développer leurs compétences en numérique dans le contexte de la classe ou de l'après-classe : ainsi ils seront mieux armés en cas de retour à du 100 % distanciel.
- De plus chaque collectivité qui bénéficie de cet appel à projet a l'obligation se doter et d'utiliser l'ENT (espace numérique de travail) « e-primo » que les élèves peuvent consulter depuis chez eux et qui peut être utilisé de manière décuplée pour un passage complet en distanciel. En 3 ans, tous les enseignants de la circonscription vont être formés à e-primo (pas possible de faire plus vite car il y a d'autres formations prévues sur d'autres sujets). L'outil e-primo va être aussi présenté aux familles pour qu'elles se l'approprient.
- Le ministère accorde désormais une prime annuelle de 150 € aux enseignants au titre de l'équipement numérique. Cela devrait aider à ce qu'ils soient mieux équipés à leur domicile
- Une formation des directeurs au RGPD (règlement général sur la protection des données) va être assurée en novembre 2021 et il leur sera clairement dit que si un parent porte plainte pour fuite de données par exemple et qu'il s'avère qu'ils utilisaient des outils numériques non approuvés par le ministère ils devront en assurer la pleine responsabilité. En effet, des temps d'information ont déjà été proposés mais des mauvaises habitudes ont été prises par certains enseignants concernant le cadre légal relatif au numérique (certains redirigent leur mail professionnel vers un mail perso, utilisent des outils privés peu sécurisés et non approuvés par le Ministère).
- Pour les élèves l'outil Pix (selon le principal du collège Pasteur) est un bon outil gratuit d'apprentissage des outils numériques, avec la possibilité d'obtenir un certificat de compétences.

Cette continuité pourra également passer des outils méthodologiques pour les directeurs et les enseignants :

- Ainsi l'Inspectrice propose désormais des permanences en visio auxquelles les directeurs sont libres de se connecter ou non, avec pour objectif d'échanger et répondre à leurs interrogations, elle a parfois jusqu'à 18 connectés en simultané (sur 22 écoles publiques et 15 écoles privées). C'est un format distinct des réunions collectives en présentiel qu'elle proposait déjà auparavant.

- Il y a désormais des ressources pour les enseignants sur le site educ.gouv sur l'enseignement en distanciel, par exemple sur quelle quantité d'activités à faire on peut donner à un élève en distanciel.

Un outil possible de continuité est aussi l'utilisation de manuels scolaires selon l'Inspectrice. Ainsi elle invite les professeurs à se doter de manuels et à les utiliser car c'est une ressource papier (pas de barrière numérique) qui peut faciliter la continuité pédagogique (il peut s'agir par exemple d'aller sur e-primo voir les activités du jour puis de réaliser ces activités grâce à des manuel papier). Les manuels existent aussi si besoin dans une version numérique disponible sur e-primo. Toutefois les enseignants disposent en effet d'une « liberté pédagogique » et s'ils ne souhaitent pas utiliser de manuels ils en ont tout à fait le droit.

Enfin, un dernier outil de continuité est que chaque enseignant donne une lisibilité aux familles sur son projet pédagogique. L'Inspectrice insiste désormais sur ce point dans les « rdv de carrière » qu'elle a avec les enseignants car cela permettrait une certaine continuité pédagogique en cas de reconfinement. En effet pendant la crise sanitaire il s'est avéré que les professeurs qui avaient expliqué en début d'année aux parents leur projet/les méthodes et outils choisis et utilisés ont eu plus de facilité à ce que les parents comprennent ce qui était attendu d'eux dans l'accompagnement de leurs enfants (sans cela, les parents ont tendance à utiliser des méthodes de leur enfance qui ne sont plus utilisées aujourd'hui).

Des inquiétudes de certains acteurs de l'éducation nationale concernant l'impact encore à venir de la crise sanitaire sur les résultats et la santé psychologique des élèves

Sur le plan scolaire :

- Des inquiétudes existent sur le niveau scolaire réel d'élèves selon le lycée Jean-Baptiste Eriau. En effet, les conséquences ne commencent qu'à apparaître. Pour certains, un accompagnement plus soutenu a déjà été mis en place avec aménagement du temps scolaire pour éviter des décrochages scolaires. Ce sera à suivre de près dans les mois à venir.

Sur le plan psychologique et relationnel :

- Il y a actuellement une forte hausse de demandes d'aide au RASED, notamment celles qui relèvent de l'aide relationnelle, du climat de classe et de formes de rejet scolaire.
- Des problèmes autres que scolaires émergent actuellement selon le lycée Jean-Baptiste Eriau. Ces problèmes devraient être mieux pris en charge, de façon plus élevée que par le/la psychologue scolaire, « certains relèvent de soins ». Face à cette hausse en cours et probablement à venir des besoins d'accompagnement, la direction du lycée Jean-Baptiste Eriau s'interroge sur la possibilité de prévoir un emploi de conseillère en économie sociale et familiale supplémentaire.
- L'utilisation des réseaux sociaux par les élèves soulève des problématiques qui interpellent le Principal du Collège Pasteur. Les élèves ont passé encore plus de temps sur ces réseaux pendant la crise et cela a provoqué des tensions parfois violentes entre élèves à leur retour au collège. Tout un travail sur le vivre ensemble, sur les rapports en direct semble nécessaire à l'avenir.